



## Retard paiement intérim et absence de contrat de travail.

Par **EvaM**, le **21/06/2017** à **00:32**

Bonjour,

J'aimerais avoir quelques informations sur une erreur qui s'est produite concernant une mission d'intérim que j'ai effectuée début mai et terminée 2 semaines après. Je devais être payé le 12 juin, mais je n'ai jamais reçu de contrat de travail et toujours pas de paie. La société d'intérim n'a toujours pas réglé ce problème (bientôt 10 jours de retard).

J'aimerais savoir quels sont mes droits ? En sachant que la DRH de l'entreprise a bien confirmé auprès de l'intérim ma présence tout au long de ma mission, en précisant les jours et heures travaillées.

Merci pour votre aide.